



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) 2026

Préambule :

Le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) a été créé par arrêté DCL/2019/067 du 31 décembre 2019 avec effet au 1^{er} janvier 2020. Ses statuts ont été modifiés par arrêté interpréfectoral DCL/2022/107 du 23 décembre 2022 avec effet au 1^{er} janvier 2023 (adhésion de la communauté d'agglomération TULLE AGGLO pour une partie de son territoire) puis par arrêté interpréfectoral DCL/2025/78 du 16 décembre 2025 avec effet au 1^{er} janvier 2026 (adhésion de la communauté de Communes Du Pays de Fénelon pour une partie de son territoire).

Ses 7 membres :

- Communauté de communes LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE (département du Cantal)
- Communauté d'agglomération TULLE AGGLO et Communauté de communes XAINTRIE VAL'DORDOGNE (département de la Corrèze)
- Communauté de communes PAYS DE FENELON (département de la Dordogne)
- Communautés de communes CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE, GRAND FIGEAC et CAUSSE DE LABASTIDE MURAT (département du Lot)

La population totale regroupée s'élève à 740 917 habitants en vigueur en 2026 (sources DGCL/INSEE).

Objectifs :

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes : discussions sur les priorités et évolutions de la situation financière du syndicat préalablement au vote du budget primitif.

Dispositions légales :

Le débat d'orientation budgétaire est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants et plus (articles L.2312-1, L.3312-1, et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales).

En cas d'absence de DOB, toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale.

Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le DOB ne peut intervenir ni le même jour, ni à la même séance que le vote du budget.

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 complète les règles relatives au débat d'orientation budgétaire, il doit désormais faire l'objet d'un rapport.

www.smdmca.fr

Rapport d'orientation budgétaire :

Le DOB doit s'appuyer sur un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) qui précise :

- L'évolution prévisionnelle de dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement retenue pour la construction du budget ;
- Les engagements pluriannuels envisagés pour les investissements ;
- Les informations et les perspectives en matière de structure et de gestion de l'encours de la dette.

Il doit également contenir des informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel, à la durée effective du travail et l'évolution prévisionnelle de l'effectif et des dépenses liées aux personnels pour 2026.

Délibération :

Obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB, également relatée dans le compte rendu de séance.

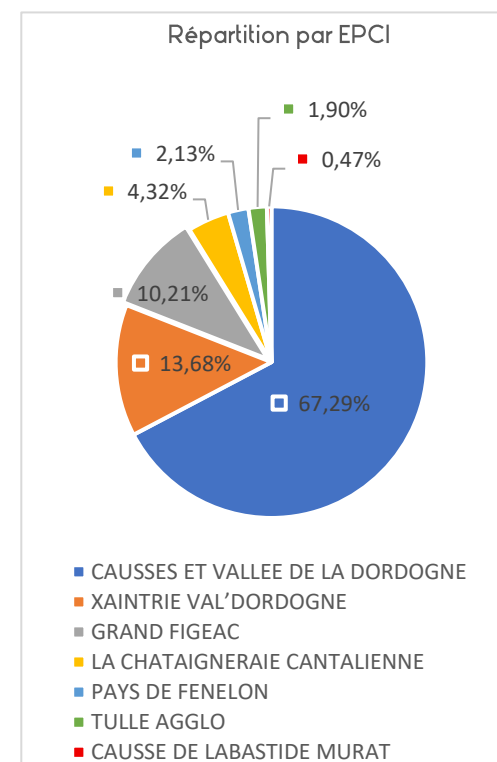
Conformément aux statuts et plus particulièrement à l'article 16 :

- sont mutualisées les charges de structure selon la clef de répartition suivante :
 - 25 % de la surface de l'EPCI incluse au périmètre,
 - 25 % de la population DGF de l'EPCI incluse au périmètre (moyenne des communes concernées),
 - 25 % du linéaire de cours d'eau de l'EPCI incluse au périmètre,
 - 25 % de la surface de zones inondables de l'EPCI incluse au périmètre,

ce qui donne la répartition suivante :

EPCI	GEMAPI (95 % des charges mutualisées)	HORS GEMAPI (5% des charges mutualisées)
CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE	67,29 %	67,29 %
XAINTRIE VAL'DORDOGNE	13,68 %	13,68 %
GRAND FIGEAC	10,21 %	10,21 %
LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE	4,32 %	4,32 %
PAYS DE FENELON	2,13 %	2,13 %
TULLE AGGLO	1,90 %	1,90 %
CAUSSE DE LABASTIDE MURAT	0,47 %	0,47 %

- sont territorialisées les opérations d'investissement et certaines actions prévues en section de fonctionnement



Les montants figurant dans les tableaux ci-dessous sont des nombres entiers.

A – RESULTATS 2025 :

A-1/ Budget principal

A-1-a / Section de fonctionnement

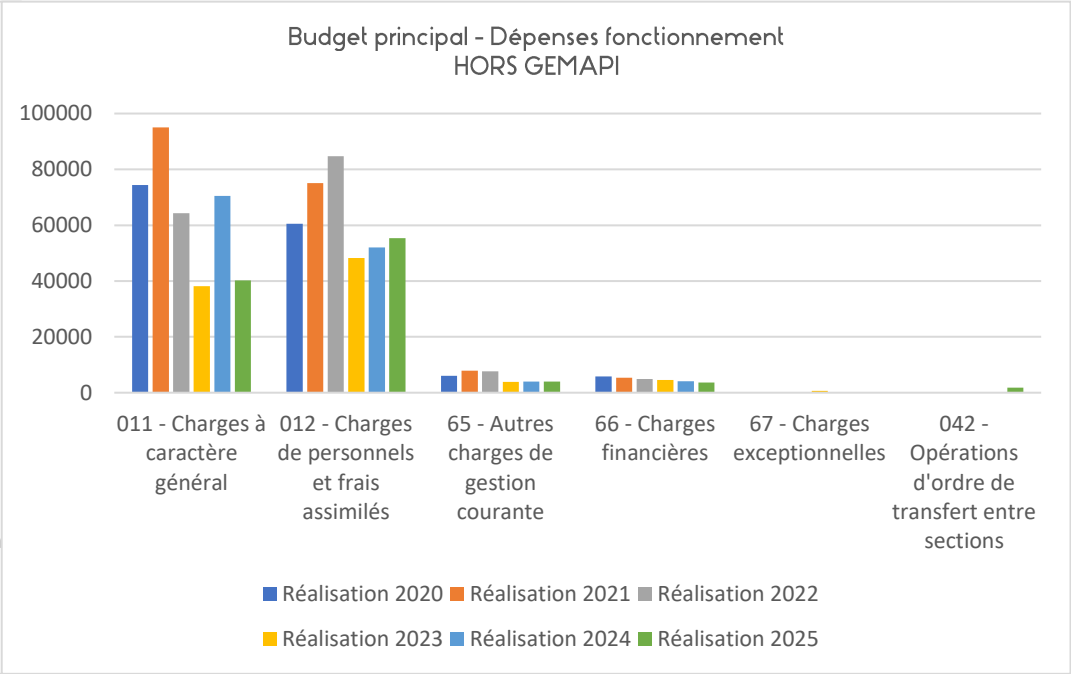
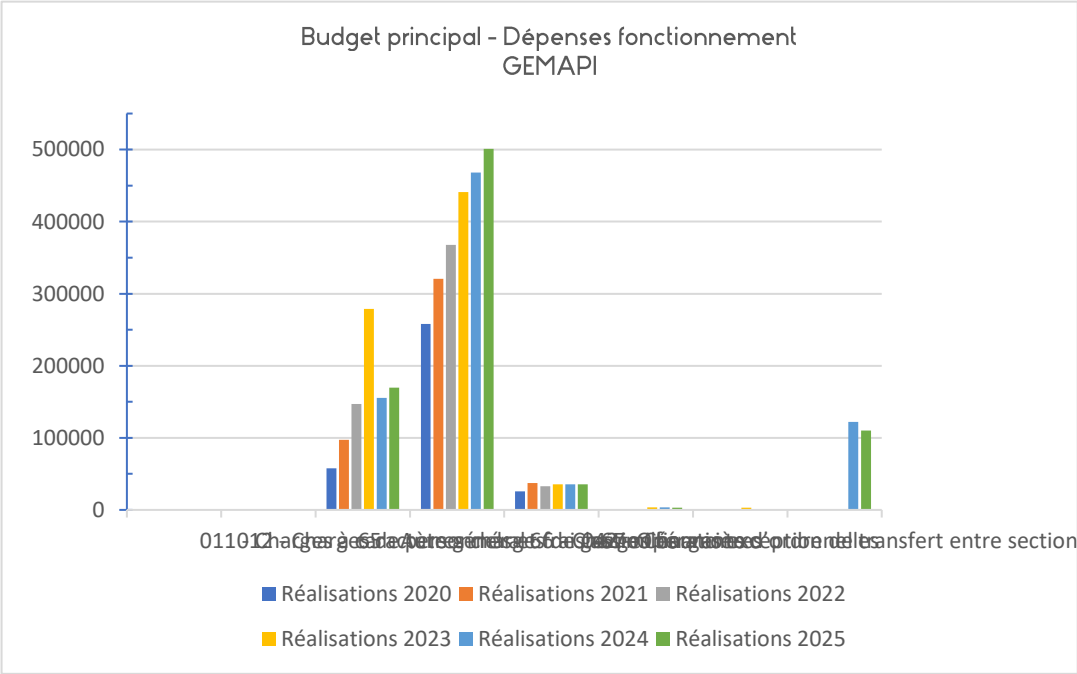
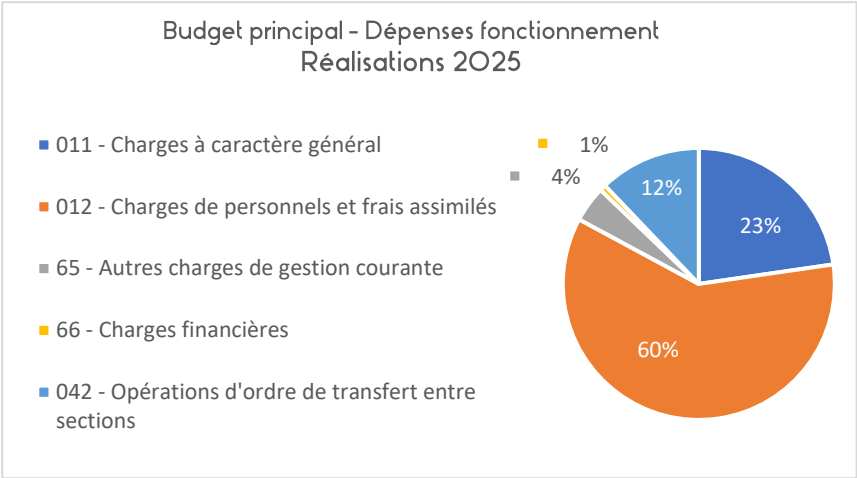
Dépenses par chapitre		Réalisations 2020		Réalisations 2021		Réalisations 2022		Réalisations 2023		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
Chapitre	Libellé	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI
011	Charges à caractère général	57 818	74 434	97 317	95 021	146 891	64 344	278 806	38 190	155 460	70 493	169 615	40 238
012	Charges de personnels et frais assimilés	257 888	60 492	320 485	75 069	367 727	84 703	441 164	48 196	468 243	52 026	500 783	55 391
65	Autres charges de gestion courante	25 557	5 994	37 479	7 875	33 035	7 678	35 641	3 893	35 545	3 949	35 514	3 945
66	Charges financières	433	5 765	401	5 349	370	4 934	3 551	4 518	3 321	4 103	3 143	3 687
67	Charges exceptionnelles	900	0	0	0	218	0	2 860	653	21	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	122 078	108	110 180	1 805
TOTAL		342 596	146 685	455 682	183 314	548 242	161 660	762 022	95 451	784 668	130 679	819 235	105 066
		489 281		638 996		709 901		857 473		915 347		924 301	

*Chapitre 011 : Electricités, fournitures diverses (entretien/administrative/carburant) locations, maintenance, sont également ciblées des actions territorialisées pour l'entretien des cours d'eau (gestion de la végétation et des embâcles, sécurisation parcours de loisirs nautiques, frais enquêtes publiques pour les Plans Pluriannuels de Gestion par Bassin Versant, travaux continuité écologique).

*Chapitre 012 : Rémunération des agents titulaires et non titulaire et remboursement du personnel mis à disposition par EPCI membres.

*Chapitre 65 : Il s'agit des indemnités de fonction des élus (Président et Vice-présidents) et des remboursement de frais de déplacements des élus du syndicat (conformément à la délibération 2020122-14).

*Chapitre 66 : Deux prêts à taux fixe souscrits par une communauté de communes membre qu'elle supporte en totalité par le biais de sa participation au syndicat (intérêts et capital).

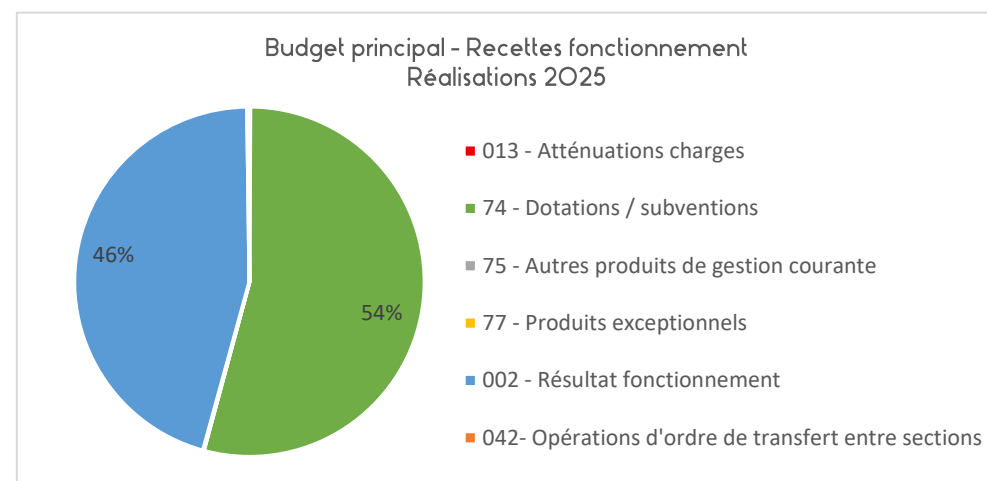


<i>Recettes par chapitre</i>		Réalizations 2020		Réalizations 2021		Réalizations 2022		Réalizations 2023		Réalizations 2024		Réalizations 2025	
Chapitre	Libellé	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI
013	Atténuations charges	6 588	0	603	142	8 674	2 035	553	130	10 035	1 115	1 502	167
70	Produits de service	0	0	0	0	0	0	1 052	247	0	0	0	0
74	Dotations / subventions	213 172	80 659	164 616	76 553	389 808	110 435	290 800	53 402	904 226	72 251	1 079 808	59 032
75	Autres produits de gestion courante	1	0	0	0	697	163	2	0	1	0	1	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	471	118	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	369 021	14 548	416 680	7 266	416 620	10 410	593 846	19 028	935	78	1 500	0
002	Résultat fonctionnement	273 869	64 241	420 847	113 517	418 327	142 901	685 417	105 342	792 909	82 727	935 801	21 926
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	44 521	0	4 378	0
TOTAL		862 652	160 994	1 002 747	197 477	1 234 599	266 062	1 571 670	178 149	1 752 627	156 170	2 022 990	125
		1 023 645		1 200 224		1 500 660		1 749 819		1 908 798		2 104 115	

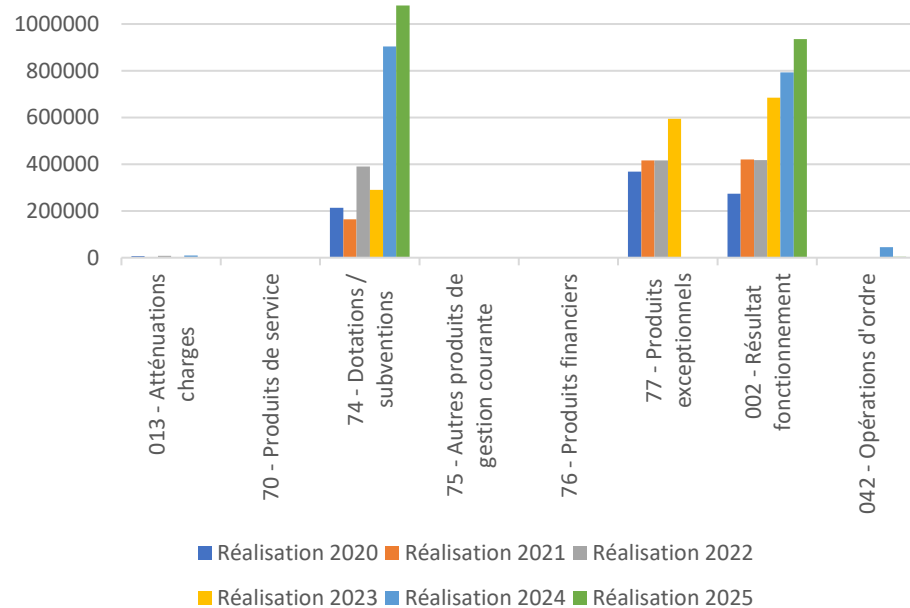
**Chapitre 013* : remboursement indemnités journalières (maladie- maternité)

**Chapitre 74* : encaissement des subventions Etat, Région, Département, Agence de l'Eau Adour Garonne et Europe sur des actions spécifiques et pour le fonctionnement général du SMDMCA dont participations des 6 communautés de communes membres du SMDMCA

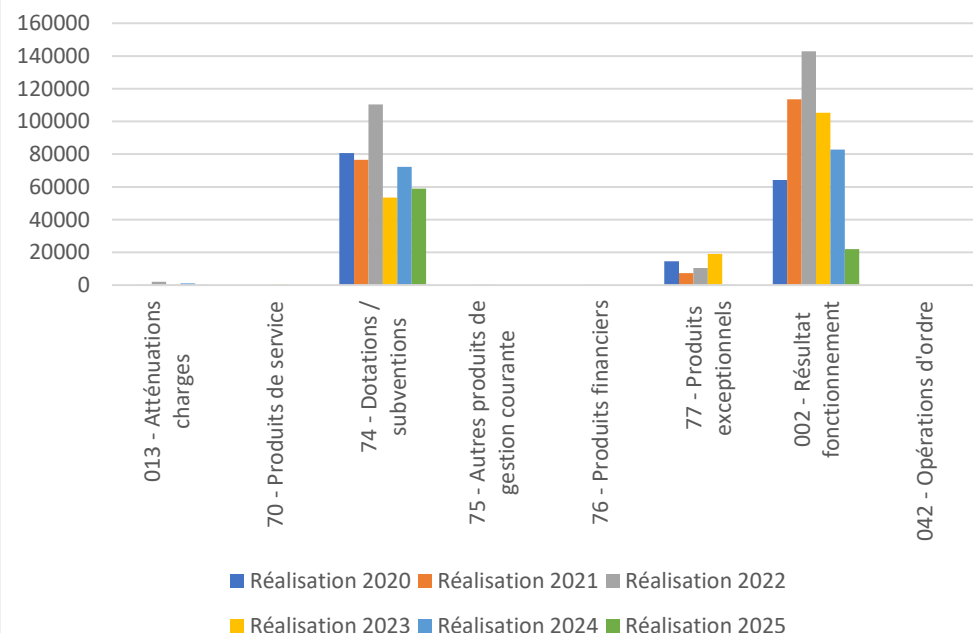
- CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE	=	450 000.00 euros
- XAINTRIE VAL'DORDOGNE	=	114 548.14 euros
- GRAND FIGEAC	=	81 113.74 euros
- LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE	=	37 553.62 euros
- TULLE AGGLO	=	13 744.08 euros
- CAUSSE DE LABASTIDE MURAT	=	1 998.49 euros



Budget principal - Recettes fonctionnement
GEMAPI



Budget principal - Recettes fonctionnement
HORS GEMAPI



A-1-b / Section d'investissement

Dépenses par opération (seules les opérations ayant donné lieu à des écritures comptables en 2025 sont indiquées dans le tableau ci-dessous)

N° opération	Libellé opérations	GEMAPI	HORS GEMAPI	Chapitre	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025	Commentaires au 31/12/2025
12702	Maintenance SALS		X	20	0	0	0	0	108	0	A poursuivre sur 2026
				23	0	0	0	0	26 050	14 814	
16118	Gestion Ecoulements bassin du ruisseau de Lucques PUYBRUN	X		23	3 956	0	672	0	5 816	203 444	Travaux terminés en 2025 – Solde honoraires MOE
16222	Bassin Ecrêtement FONTVIEILLE - ST LAURENT LES TOURS	X		20	0	0	0	0	0	1 024	Travaux pratiquement terminés
				23	900	0	2 532	0	13 116	312 793	
201836101	Aménagement Bras CARENNAC Phase 1 Etudes préliminaires	X		23	7 218	41 846	420	34 834	10 440	47 739	Etude en cours /Travaux à venir
20184001	Acquisitions matériels	X		20	5 017	1 584	0	0	0	0	Achat matériel informatique et téléphonique
			X	20	1 177	372	0	0	0	0	
		X		21	5 083	16 522	9 719	3 637	36 993	8 740	
			X	21	1 192	3 385	2 280	461	4 110	971	
20212310604	LIFE Dordogne – Bras mort Boutière (Commune de CREYSSE)	X		23	0	0	143 499	29 547	6 442	0	Travaux terminés, suivi annuel
202123601	Restauration hydromorphologique berge Borrèze SOUILLAC	X		20	0	0	0	0	0	18 070	Travaux terminés-Participation versée
2021241002	Etude faisabilité remise à fonde de talweg du Chadiot (Argentat)	X		20	0	0	6 360	0	2 175	7 245	Etude engagée, à poursuivre sur 2026
202133201	Travaux connexion du Tabels	X		23	0	0	0	0	7 410	8 692	Etude en cours
202321801	Restauration corridor rivulaire Tournefeuille	X		23	0	0	0	1 500	19 145	4 080	/
21801	Restauration corridor rivulaire Tournefeuille 2024	X		23	0	0	0	0	0	13 778	/
2310602	LIFE Dordogne – Travaux Bras mort Cabrette (CARENNAC et TAURIAC)	X		23	0	0	0	0	5 400	9 855	Etudes en cours, travaux à venir

2310605	LIFE Dordogne – Enrochements Sous-Castels (FLOIRAC)	X		23	0	0	0	246 530	181 966	430	Travaux terminés, suivi annuel
2310606	LIFE Dordogne – Enrochements Blanzaguet (PINSAC et LACAVE)	X		23	0	0	0	0.00	150 051	44 214	Travaux terminés, suivi EEE
2310607	LIFE Dordogne – Travaux gravière Reingues (PRUDHOMAT)	X		20	0	0	0	0	0	864	Travaux en cours
				23	0	0	0	0	0	215 829	
23109	Etude hydromorphologique BV Maronne	X		20	0	0	0	0	0	5 472	A poursuivre sur 2026
				23	0	0	0	0	0	594	
23304	Pêches électriques	X		20	0	0	0	0	0	12 408	A poursuivre sur 2026
23504	Diagnostic hydromorphologique du Mamoul	X		20	0	0	0	0	0	160	A poursuivre sur 2026
				23	0	0	0	0	16 620	0	
23700	Restauration Zones Humides	X		20	0	2 100	700	0	0	0	Travaux à poursuivre sur 2026
				21	0	15 869	1 493	1 201	7 142	3 528	
				23	0	0	0	9 751	15 540	6 103	
23701	Travaux mise en défens cours d'eau BV Bave Mamoul Ouyse Alzou	X		20	0	0	0	0	0	1 024	Travaux en cours (marchés bon commande)
				23	0	0	0	0	0	34 212	
23706	CPT Bave-Mamoul-Cère – Animation PAEC 46	X		20	0	0	0	0	15 164	18 978	A poursuivre sur 2026
23709	CPT Bave-Mamoul-Cère – Diagnostic agricole	X		20	0	0	0	0	0	2 048	En cours
23802	Etude hydrogéologique BV Tournefeuille	X		20	0	0	0	0	0	44 179	En cours
23903	Restauration hydromorphologique des cours d'eau	X		20	0	0	0	0	0	1 024	A poursuivre sur 2026
				23	0	0	0	0	0	3 360	
23905	Restauration corridor rivulaire Ouyse Alzou	X		23	0	0	0	0	0	13 059	A poursuivre sur 2026
23906	Restauration hydromorphologique 2025 (RUDELLE)	X		23	0	0	0	0	0	3 462	A poursuivre sur 2026
33202	AAP – Appui méthodologique et actions de communication	X		20	0	0	0	0	24 476	5 692	A poursuivre sur 2026

33204	AAP – Elaboration stratégie actions BAVE – ST CERE	X		20	0	0	0	0	24 476	28 435	A poursuivre sur 2026
33205	AAP – CPT Sensibilisation des Scolaires	X		20	0	0	0	0	0	3 006	A poursuivre sur 2026
				21	0	0	0	0	0	1 787	
33206	Etude Travaux Protection écrevisse à pattes blanches	X		20	0	0	0	0	0	4 680	A poursuivre sur 2026
40108	Travaux cale accès Port de Gluges (MONTVALENT)	X		20	0	0	0	0	0	160	En cours
				23	0	0	0		00	21 458	
40109	Travaux cale accès SOUILLAC	X		23	0	0	0	0	0	700	En cours
40110	Travaux cale accès et épi LANZAC	X		23	0	0	0	0	0	700	En cours
706	Travaux Topographie	X		20	0	0	0	4 506	0	2 088	Mobilisation au besoin
712	Communication – Création Plaquettes – Photos - Vidéos	X		20	0	0	0	0	0	840	Création de dépliant, à poursuivre
				21	0	0	0	0	754	0	
716	AAP – Educ'Eau	X		20	0	0	0	0	3 348	15 122	Fin sur 2026
				21	0	0	0	0	0	9 680	
45827	Etude Continuité écologique Souvigne Maronne Escalmels	X		45	0	0	699	22 915	63 465	11 271	Marché en cours (Études et travaux)
TOTAL opérations											

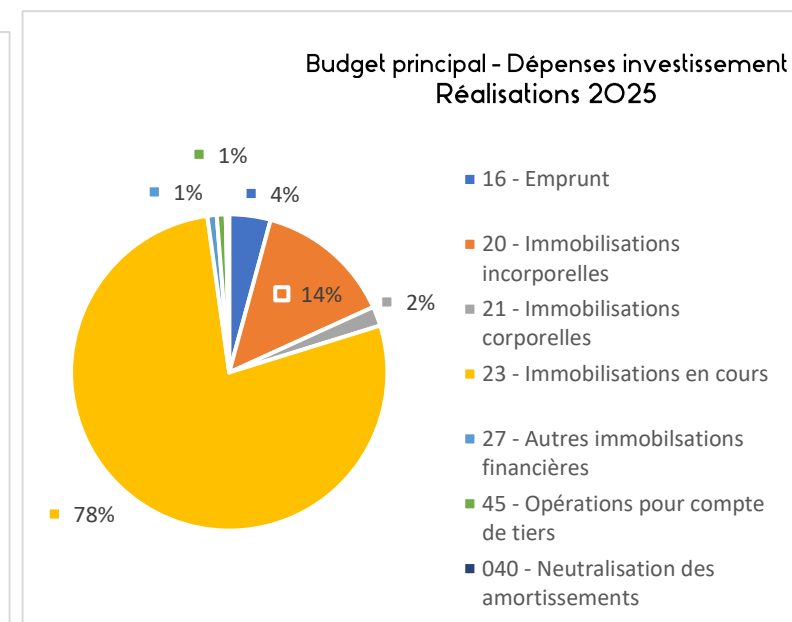
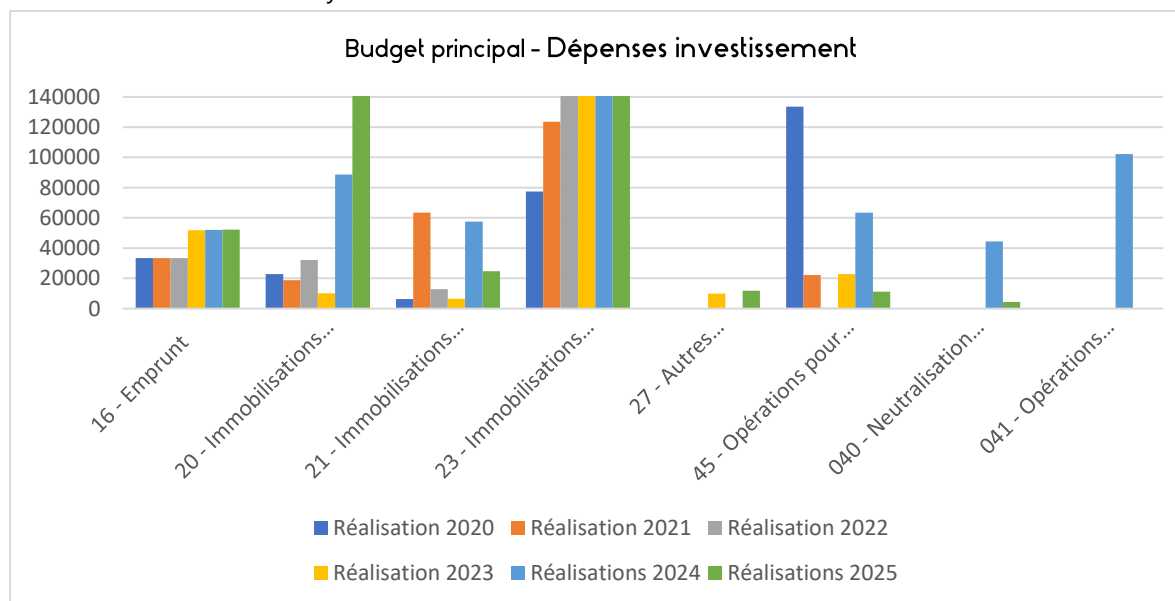
Autres dépenses hors opérations

27	Autres immobilisations financières (Caution)	X		27	0	0	0	10 000	0	11 765	
16	Remboursement Capital Emprunt	X		16	2 327	2 327	2 327	20 867	21 013	21 161	Capital (concerne uniquement la CC CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE)
			X	16	31 007	31 007	31 007	31 007	31 007	31 007	
040	Opérations d'ordre de section à section	X		192	0	0	0	0	0	4 378	Moins-valeur vente véhicule
TOTAL GENERAL										68 311	

Dépenses par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
16	Emprunt	33 333	33 333	33 333	51 874	52 020	52 168
20	Immobilisations incorporelles (dont 204)	22 768	18 836	32 059	10 116	88 752	172 948
21	Immobilisations corporelles	6 275	63 466	12 975	6 441	57 571	24 706
23	Immobilisations en cours	77 544	123 702	285 931	471 209	620 256	958 888
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	10 000	0	11 765
45	Opérations pour compte de tiers	133 561	22 178	699	22 915	63 465	11 271
040	Neutralisation des amortissements	0	0	0	0.00	44 521	4 378
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	102 133	0
TOTAL GENERAL		273 481	261 516	364 998	572 555	1 028 718	1 236 124

Toutes les dépenses sont territorialisées hormis les opérations 20184001 et 716, relatives à des charges pour le fonctionnement de la structure ou des actions couvrant la totalité du territoire du syndicat.



Recettes par opération (seules les opérations ayant donné lieu à des écritures comptables en 2025 sont indiquées dans le tableau ci-dessous)

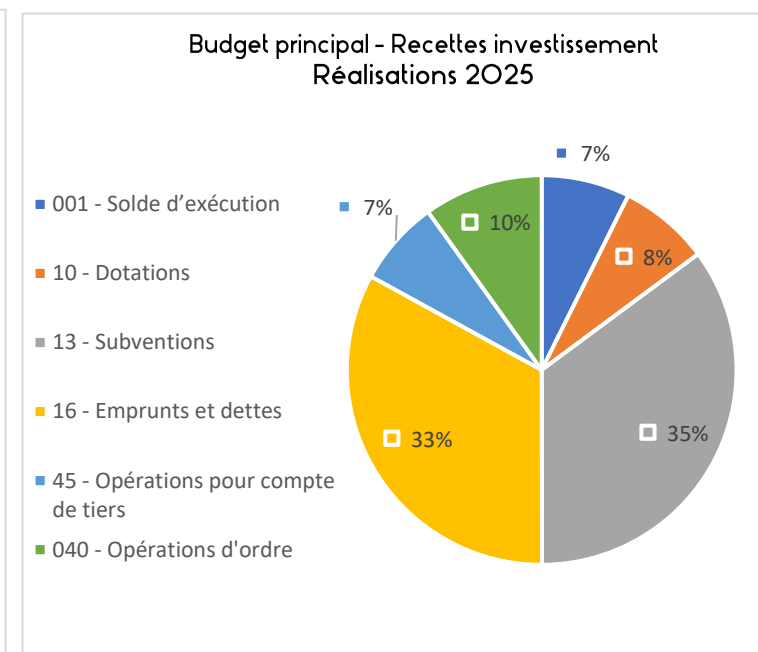
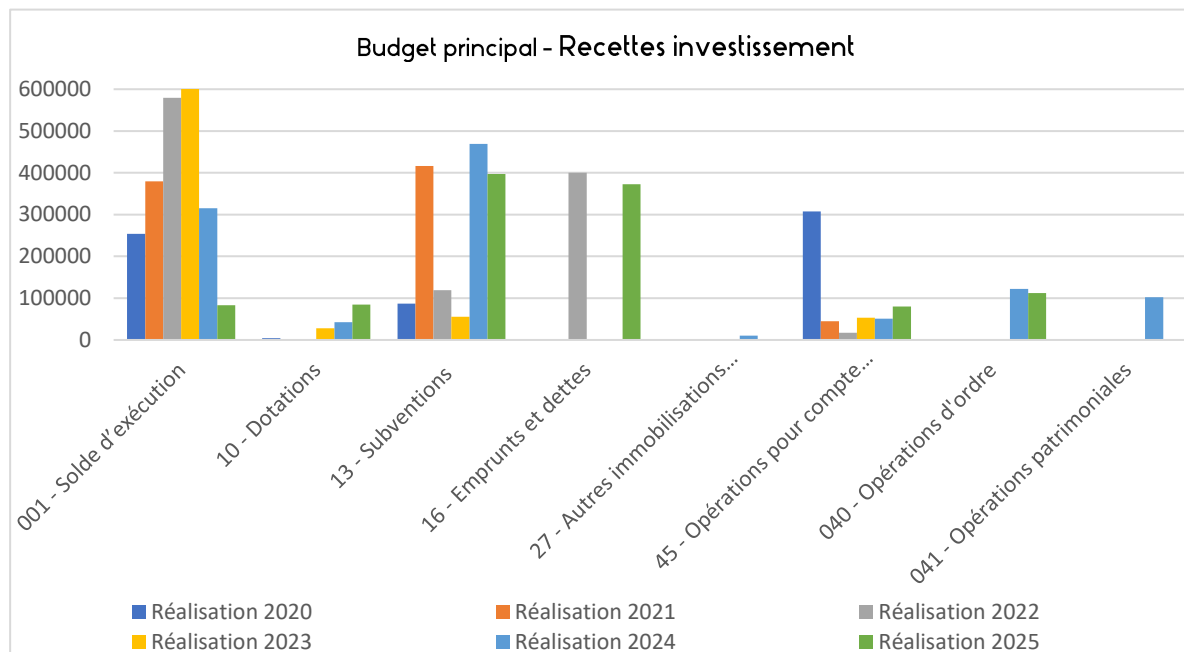
N°	Libellé opérations	GEMAPI	HORS GEMAPI	Chapitre	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
16118	Travaux bassin du ruisseau du Lucques - PUYBRUN	X		13	4 555	0	0	0	0	0
				16						42 800
16222	Bassin Ecrêtement FONTVIEILLE - ST LAURENT LES TOURS	X		13	0	375	0	2 440	0	14 227
202123701	Accompagnement mise endéfens cours d'eau Point abreuvement	X		13	0	0	0	0	0	188 583
21801	Restauration corridor rivulaire	X		13	0	0	0	0	0	5 742
2310605	LIFE Dordogne – Enrochements Sous-Castels (Commune de FLOIRAC)	X		13	0	0	0	0	220 439	56 241
				16	0	0	0	0	0	70 000
2310606	LIFE Dordogne – Enrochements Blanzaguet (Communes de PINSAC et LACAVE)	X		13	0	0	0	0	93 339	32 437
2310607	LIFE Dordogne – Travaux gravière Reingues (PRUDHOMAT)	X		16	0	0	0	0	0	200 000
23304	Pêches inventaire	X		13	0	0	0	0	0	3 145
23504	Diagnostic hydromorphologique du Mamoul	X		13	0	0	0	0	0	6 175
23700	Restauration Zones Humides	X		13	0	0	0	0	0	57 802
23905	Restauration corridor rivulaire Ouysses Alzou	X		13	0	0	0	0	0	5 191
33202	AAP – Appui méthodologique et actions de communication	X		13	0	0	0	0	0	6 954
33204	AAP – Elaboration stratégie actions BV Bave - SAINT-CERE	X		13	0	0	0	0	0	20 344
40108	Travaux cale accès Port de Gluges (MONTVALENT)	X		16	0	0	0	0	0	55 000
45827	Etude restauration continuité écologique Souvigne-Branugues-Pont de Rhodes	X		45	0	0	0	13 080	20 638	80 265
TOTAL opérations										844 907

Autres recettes hors opérations

001	Excédent d'investissement	X		001	205 735	206 401	436 150	640 201	314 998	82 909
			X	001	48 259	173 037	142 901	110 314	0	0
10	Dotations (FCTVA/Affectation résultats)	X		10222	1 913	0	0	20 457	25 294	49 104
			X	10222	2 349	0	0	7 278	374	76
		X		1068	0	0	0	0	16 710	35 723
040	Opérations d'ordre de section à section	X		21	0	0	0	0	0	5 878
		X		28	0	0	0	0	122 078	104 302
			X	28	0	0	0	0	108	1 805
TOTAL GENERAL										279 797

Recettes par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
001	Solde d'exécution	253 994	379 439	579 052	750 515	314 998	82 909
10	Dotations	4 262	0	0	27 734	42 378	84 903
13	Subventions	87 208	416 042	118 846	55 836	468 856	396 842
16	Emprunts et dettes	0	0	400 000	0	0	373 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	10 000	0
45	Opérations pour compte de tiers	307 456	45 087	17 615	53 469	51 077	80 265
040	Opérations d'ordre de section à section	0	0	0	0	122 186	111 985
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	102 133	0
TOTAL GENERAL		652 920	840 567	1 115 513	887 554	1 111 628	1 125 224



A-1-c/ Balance générale : Résultats 2025

FONCTIONNEMENT		
Déficit 2024	Excédent 2024	
	957 727 €	
Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultats exercice 2025
924 301 €	1 146 388 €	222 0887 €
TOTAL GENERAL		
924 301 €	2 104 115 €	
Résultats cumulés 2025		
Déficit	Excédent	
	1 179 814 €	

Besoin de financement de la section d'investissement

Restes à réaliser en dépenses d'investissement

Restes à réaliser en recettes d'investissement

Besoin de financement après RAR

Inscription BP 2026

Besoin 1068

Fonctionnement

R002

INVESTISSEMENT		
Déficit 2024	Excédent 2024	
	82 909 €	
Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultats exercice 2025
1 236 125 €	1 046 995 €	- 189 130 €
TOTAL GENERAL		
1 236 125 €	1 129 904 €	
Résultats cumulés 2025		
Déficit	Excédent	
106 221 €		

0,00

1 682 660 €

1 452 718 €

336 163 €

336 163 €

843 651 €

A-2/ Budget annexe : Aménagement Marais de Bonnefont

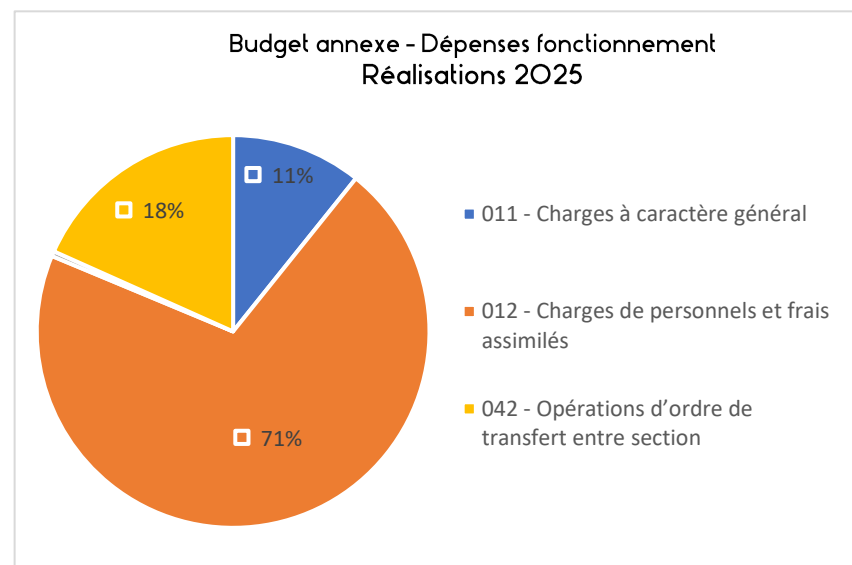
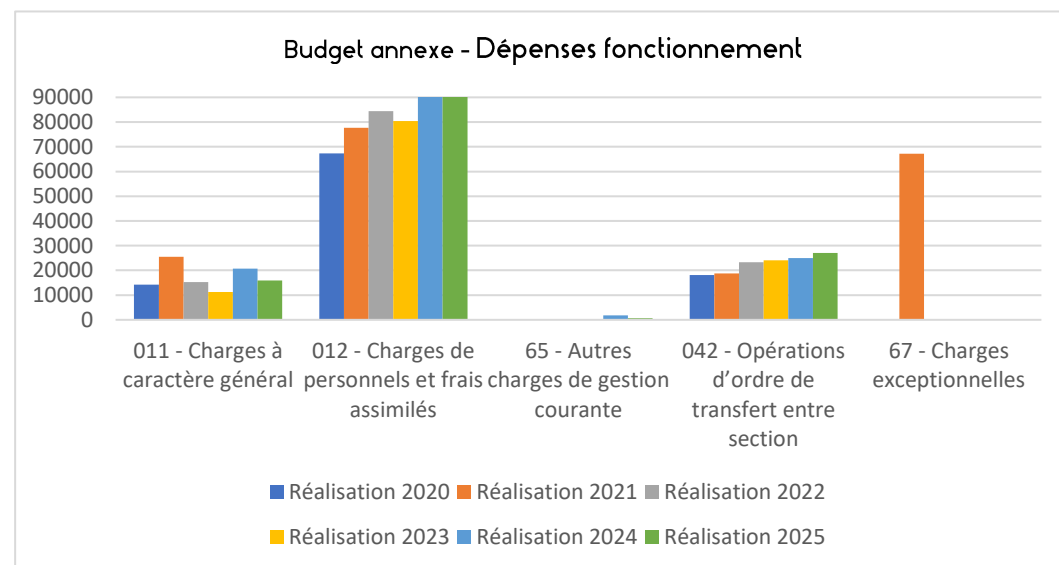
A-2-a / Section de fonctionnement

Dépenses par chapitre

Chapitre	Libellé	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
011	Charges à caractère général	14 206	25 538.41	15 278.09	11 205	20 729	15 871
012	Charges de personnels et frais assimilés	67 3661	77 730.36	84 421.97	80 430	103 834	104 004
65	Autres charges de gestion courante	0	3.45	1.05	1	1 803	603
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	18 137	18 707	23 333	24 137	24 972	27 002
67	Charges exceptionnelles	0	67 235	0	0	0	0
	TOTAL	99 710	189 214	123 034	115 773	151 338	147480

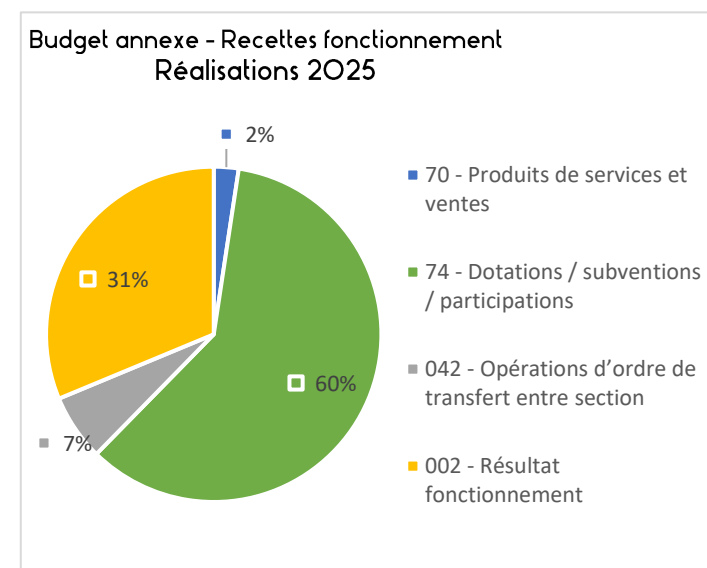
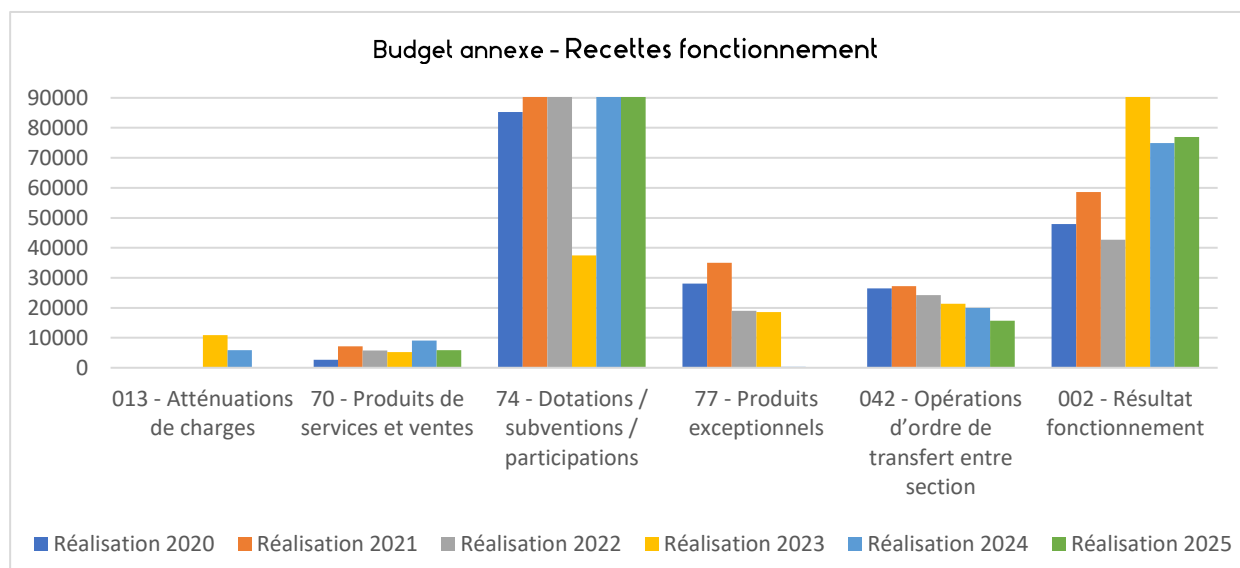
Chapitre 011 : Dépenses nécessaires au fonctionnement du marais de Bonnefont : eau, électricité, fournitures diverses, location de biens immobiliers et mobiliers, travaux et maintenances divers, frais de télécommunications et d'affranchissement.

Chapitre 012 : Recrutement d'un CDD (20 heures hebdomadaires) à compter de février 2025.



Recettes par chapitre

Chapitre	Libellé	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
013	Atténuations de charges	00	0	104	10 892	5 836	0
70	Produits de services et ventes	2 721	7 123	5 717	5 270	9 065	5 890
74	Dotations / subventions / participations	85 270	105 958	139 839	37 426	118 233	147 575
75	Autres produits de gestion courante	1	0	21	1	0	0
77	Produits exceptionnels	28 115	35 014	18 960	18 540	343	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	26 469	27 261	24 177	21 397	19 914	15 740
002	Résultat fonctionnement	47 890	58 562	42 668	97 158	74 911	76 964
	TOTAL	190 466	233 918	231 487	190 684	228 303	246 169



Chapitre 013 : Remboursement maladie des agents

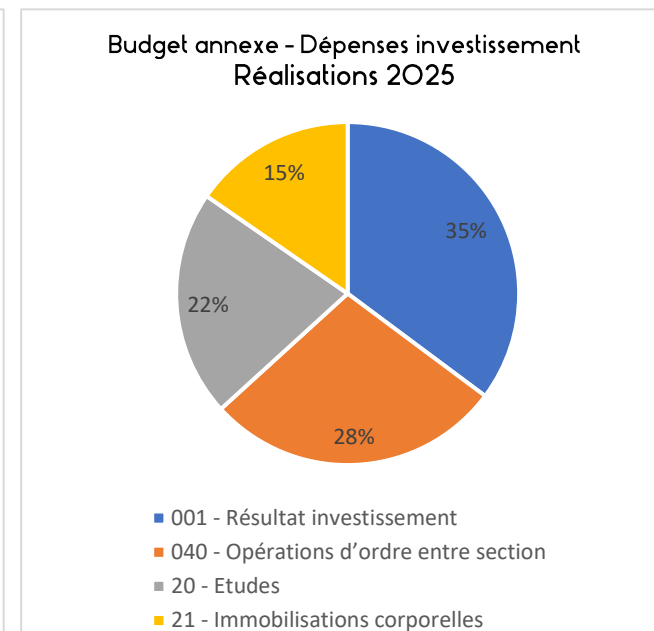
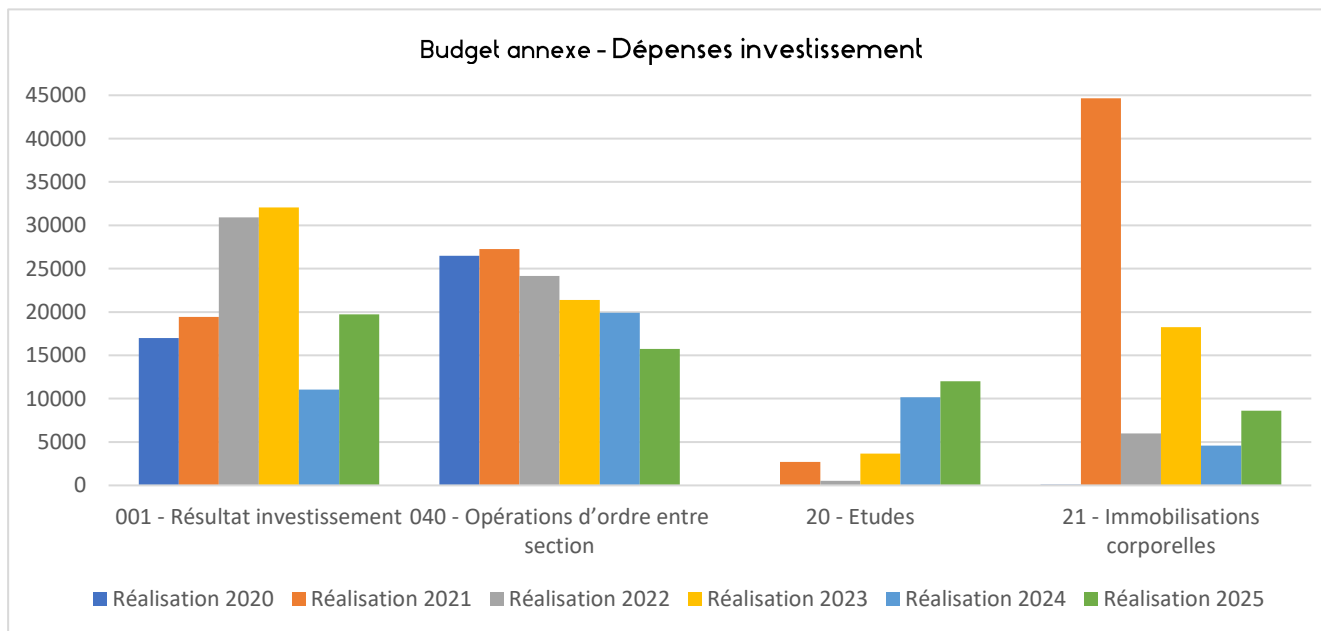
Chapitre 70 : Encaissement des entrées et animations au Marais de Bonnefont

Chapitre 74 : Subventions de la Région Occitanie et de l'Agende de l'Eau Adour Garonne et conformément à l'article 16.4 des statuts, participation de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE DE LA DORODGNE après déduction des subventions ou autres recettes.

A-2-b / Section d'investissement

Dépenses par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
001	Résultat investissement	17 009	19 422	30 917	32 068	11 043	19 743
040	Opérations d'ordre entre section	26 469	27 261	24 177	21 397	19 914	15 740
20	Etudes	0	2 700	543	3 681	10 157	12 000
21	Immobilisations corporelles	87	44 660	5 983	18 263	4 583	8 623
TOTAL GENERAL		43 565	94 043	61 620	75 408	45 697	56 106

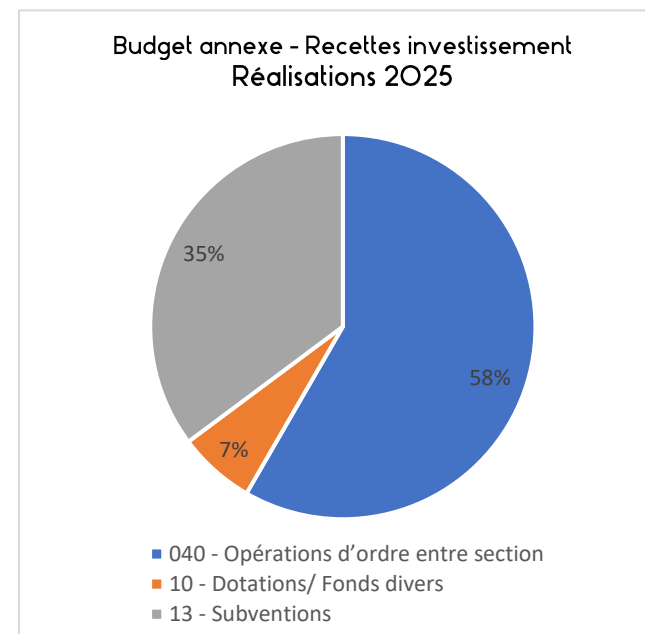
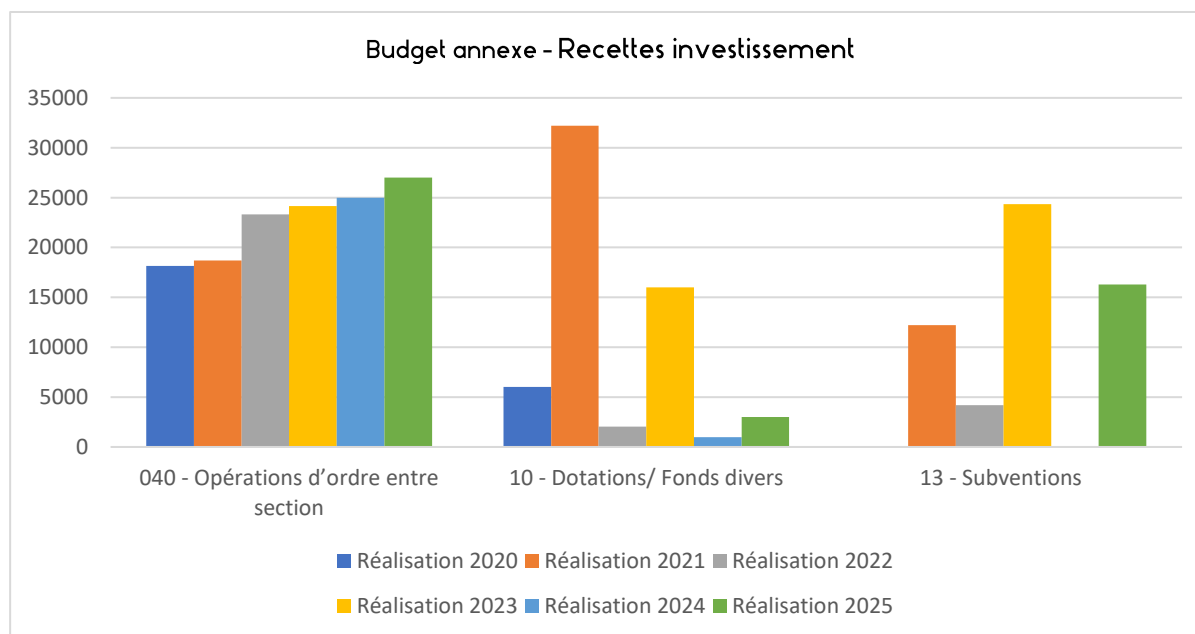


Chapitre 20 : Appui scientifique pour suivi patrimoine naturel.

Chapitre 21 : Acquisition mobilier et matériel.

Recettes par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
040	Opérations d'ordre entre section	18 137	18 707	23 3330	24 137	24 972	27 002
10	Dotations/ Fonds divers dont FCTVA	6 007	32 194	2 036	15 999	981	2 996
13	Subventions	0	12 225	4 183	24 35	0	16 288
TOTAL GENERAL		24 144	63 126	29 552	64 486	25 954	46 286



A-2-c/ Balance générale : Résultats 2025

FONCTIONNEMENT		
Déficit 2024	Excédent 2024	
	76 964	
Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultats exercice
147 480	169 205	21 725
TOTAL GENERAL		
147 480	246 169	
Résultats cumulés		
Déficit	Excédent	
	98 689	

INVESTISSEMENT		
Déficit 2024	Excédent 2024	
19 743		
Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultats exercice
36 363	46 286	9 922
TOTAL GENERAL		
56 106	46 286	
Résultats cumulés		
Déficit	Excédent	
9 820		

Besoin de financement de la section d'investissement

Restes à réaliser en dépenses d'investissement

-4 599

Restes à réaliser en recettes d'investissement

+19 782

Besoin de financement après RAR

0

Inscription BP 2026

Investissement

R1068

0

Fonctionnement

R002

98 689

A-3/ Dette :

Trois emprunts sont en cours (dont un à tirages selon les besoins) :

Un de 500 000,00 euros à taux fixe 1,34 % contracté en 2019. Se termine le 31 janvier 2034 (dépense territorialisées – CC Causses et Vallée de la Dordogne).

Un de 400 000,00 euros au taux fixe de 0,79 % contracté en 2022. Se termine le 31 mars 2042 (dépense territorialisées – CC Causses et Vallée de la Dordogne).

Un de 2 600 000,00 euros à taux fixe 3.96 % contracté en 2025- un seul tirage effectué en 2025 (dépense territorialisées – CC Causses et Vallée de la Dordogne).

Trois contrats signés en 2025 mais qui à ce jour n'ont pas été utilisés :

Un de 140 000,00 euros à taux fixe 3.96 % contracté en 2025 mais aucun tirage réalisé (dépenses terrotorialisées – CC Grand FIGEAC)

Deux en attente du remboursement du FCTVA (compte tenu d'un décalage de deux ans entre les travaux et le versement du FCTVA) pour un montant de 1 000 000,00 euros pour des dépense territorialisées de la CC Causses et Vallée de la Dordogne et pour un montant de 150 000, euros pour des des dépenses terrotorialisées de la CC Grand FIGEAC

B – RESSOURCES HUMAINES AU 31 DECEMBRE 2025 :

Les agents sont répartis comme suit :

Budget principal :

- Direction administrative : Valérie PETIT (attaché principal – titulaire)
- Direction technique : Audrey LAROUSSE (ingénieur – CDI)
- Gestion administrative : Alice DOUILLY (adjoint administratif principal de 2^{ème} classe – titulaire / temps partiel 80%)
- Chargée de mission GEMAPI : Barbara ANNETT (ingénieur – CDI)
- Chargé de mission zones humides et milieux aquatiques : Thomas ETIEN (ingénieur – titulaire)
- Chargé de mission agroenvironnement : Eric ALBRECHT (technicien principal de 2^{ème} classe - CDD)
- Technicien.ne.s rivière : Alexis AYROLES (technicien – CDD), Lionel DUFAU (agent de maîtrise principal – titulaire), Sylvie MONNIN MENARD (technicien – titulaire), Benoit RAYON (technicien – titulaire)

Budget RNR Marais de Bonnefont :

- Conservatrice : Sonia CHASSANG (technicien principal de 1^{ère} classe – titulaire)
- Agent technique et d'animation : Lisa DUPONT (adjoitn technique – CDD / temps non complet 20h hebdomadaires)
- Animatrice nature : Anne-France POILLION (animateur principal de 1^{ère} classe – titulaire / temps non complet 17h hebdomadaires)

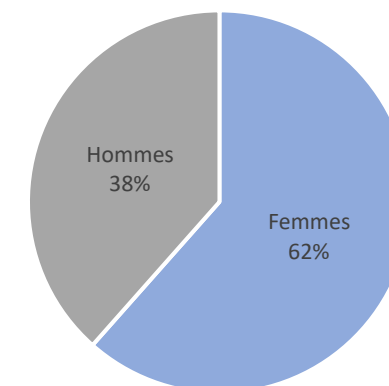
Moyens mis à disposition : véhicules de service, téléphone portable professionnel pour une partie des agents, matériel technique, tablettes.

B-1/ Conditions générales d'emploi

B-1-a/ Filières et statuts

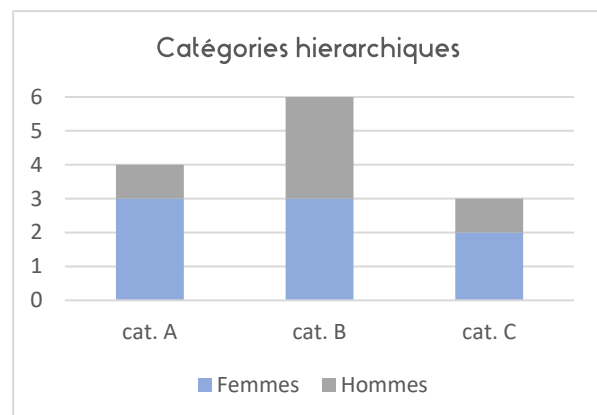
	Titulaires			Non titulaires			Total	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Filière administrative	2	0	2	0	0	0	2	0
Filière technique	2	3	5	3	2	5	5	5
Filière animation	1	0	1	0	0	0	1	0
Total	5	3	8	3	2	5	8	5

Répartition femmes / hommes



B-1-b/ Catégories hiérarchiques

	Femmes	Hommes
cat A	3	1
cat B	3	3
cat C	2	1

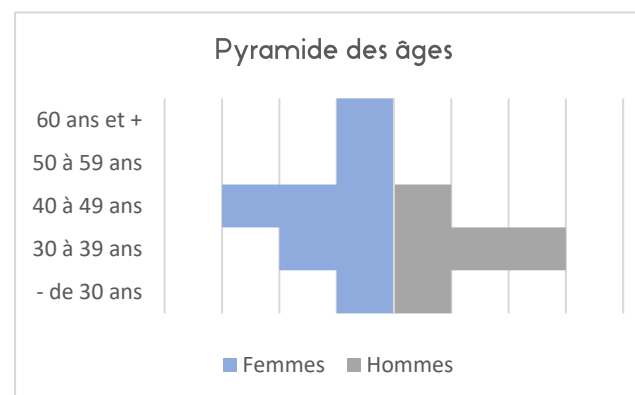


B-1-c/ Cadres d'emploi

		Femmes	Hommes	Total
Cat A	Attachés	1	0	1
	Ingénieurs	2	1	3
Cat B	Rédacteurs	0	0	0
	Techniciens	2	3	5
	Animateurs	1	0	1
Cat C	Adjoints administratifs	1	0	1
	Agents de maîtrise	0	1	1
	Adjoints techniques	1	0	1
	Adjoints animation	0	0	0
		8	5	13

B-1-d/ Pyramide des âges

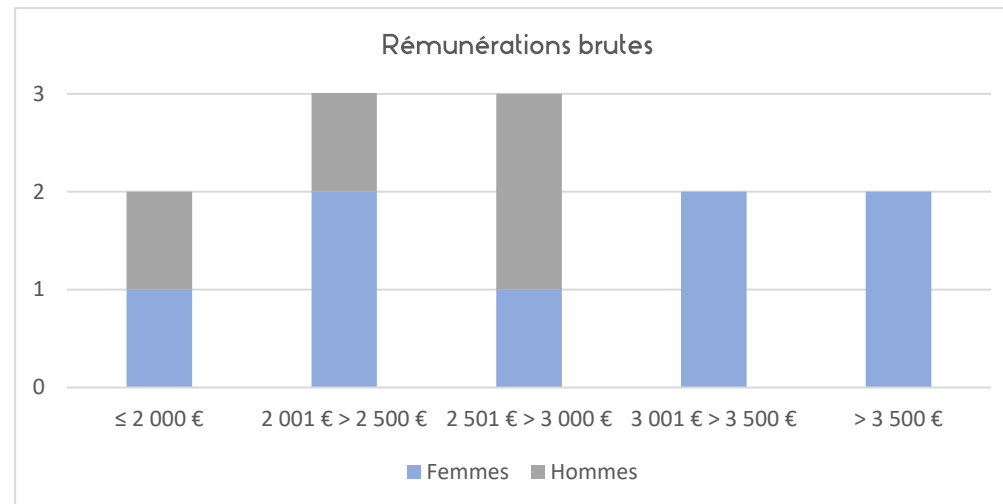
	Femmes	Hommes
60 ans et +	1	0
50 à 59 ans	1	0
40 à 49 ans	3	1
30 à 39 ans	2	3
- de 30 ans	1	1
Total	8	5



B-2/ Rémunérations

Les montants présentés correspondent aux valeurs brutes pour un temps complet. Ils prennent en compte le traitement de base indiciaire, la bonification indiciaire et la part fixe du régime indemnitaire.

	Femmes	Hommes
≤ 2 000 €	1	1
2 001 € > 2 500 €	2	2
2 501 € > 3 000 €	1	2
3 001 € > 3 500 €	2	0
> 3 500 €	2	0



C – BUDGETS 2026 :

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du syndicat. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Après l'avoir présenté aux communautés de communes membres, ce budget est réalisé et établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus ;
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires publics ou autres : Europe, Etat, Régions Occitanie / Auvergne Rhône Alpes / Nouvelle Aquitaine, Départements Lot / Cantal / Corrèze : Dordogne et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent ce budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents, les intérêts d'emprunt, les dépenses d'entretien et de maintenance des biens mobiliers et immobiliers ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité à financer les projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine. Il s'agit notamment des acquisitions de biens, des études et des travaux.
- En recettes : les subventions, les participations d'investissement, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA perçus en lien avec les projets d'investissement retenus).

Toutes les dépenses et recettes seront identifiées comme étant de la compétence Gemapi ou Hors Gemapi, afin que chaque EPCI puisse lever la taxe Gemapi (s'il souhaite l'instaurer).

C-1/ Orientations budgétaires 2026

*C-1-a / Projet Section de fonctionnement **uniquement** charges mutualisées (en cours de présentation aux EPCI pour les charges territorialisées)*

<i>Dépenses par chapitre</i>		Prévisions 2023		Prévisions 2024		Prévisions 2025		Prévisions 2026 uniquement mutualisées	
Chapitre	GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI
011	Charges à caractère général	546 580	167 322	572 9332	96 004	635 603	72 790	139 365	7335
012	Charges de personnels et frais assimilés	468 724	51 104	539 586	53 396	512 184	56 909	550 349	28 966
65	Autres charges de gestion courante	58 844	4 516	68 253	4 473	43 171	4 797	45 603	2 401
66	Charges financières	3 551	4 518	3 321	4 103	3 143	3 687		
67	Charges exceptionnelles	1 900	200	60 949	105	5 700	300	2 850	150
022	Dépenses imprévues	48 000	8 000	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de section à section	0	0	0	0	124 500	200		
023	Virement à la section d'investissement	579 142	43 575	682 580		959 579			
	TOTAL	1 985 978		2 085 702		2 422 564			

Chapitre 011 : En plus des dépenses de fonctionnement courantes du SMDMCA (Electricité, carburant, contrats, ...), des travaux de gestion de la végétation et des embâcles, la sécurisation parcours de loisirs nautiques, des travaux afin d'assurer la continuité écologique sur certains cours d'eau doivent être également prévus sous réserve de validation des EPCI concernés.

Chapitre 66 : ce ne sont que des dépenses territorialisées – Idem pour les chapitres 042 et 023

Pour les recettes :

La prévision de l'aide pour l'animation 2026 de l'Agence de l'Eau Adour Garonne est basée sur un taux moyen de 50%

Les participations des 7 EPCI membres du SMDMCA ne sont pas encore toutes arrêtées

- CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE = 575 000 euros
- XAINTRIE VAL'DORDOGNE = 183 430 euros
- GRAND FIGEAC = 81 114 euros
- LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE =
- PAYS DE FENELON =
- TULLE AGGLO =
- CAUSSE DE LABASTIDE MURAT =

C-1-b / Propositions des actions 2026 (dépenses nouvelles uniquement)

Propositions d'actions territorialisées 2026 soumis à validation par les EPCI concernés

N° ACTION	INTITULE	MONTANT PREVISIONNEL SMDMCA	G = GEMAPI HG=HORS GEMAPI	EPCI CONCERNE (MONTANT € TTC)							Taux max subventions
				CAUVALDOR	GRAND FIGEAC	XAINTRIE VAL DORDOGNE	CHATAIGNERAI E CANTALIENNE	TULLE AGGLO	CAUSSES LABASTIDE MURAT	PAYS DE FENELON	
	PREVENTION DES INONDATIONS										
12701	Systèmes d'alerte locaux de crue – Evolution plateforme	21 600	HG	20 400	0	1 200	0	0	0	0	0%
12702	Systèmes d'alerte locaux de crue - Maintenance matérielle	53 930	HG	51 890	0	2 040	0	0	0	0	0%
16000	Maintenance ouvrages PAPI Dordogne lotoise	30 000	G	30 000	0	0	0	0	0	0	0%
16118	Bassin d’infiltration de Lucques - Puybrun	7 200	G	7 200	0	0	0	0	0	0	0%
16222	Bassin d’écêtement Fontvieille - St Laurent-les-Tours - Travaux	4 800	G	4 800	0	0	0	0	0	0	0%
	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - VALORISATION ESPACE RIVIERE										
	ACTIONS TRANSVERSALES										
21701	Gestion de la Végétation et des Embâcles	86 640	G	44 400	2 400	32 082	0	7 758	0	0	50%
23700	AAP - Restauration de zones humides	212 400	G	165 000	47 400	0	0	0	0	0	80%
23701	AAP - Accompagnement pour la mise en défens de cours d'eau et la création de points d'abreuvement	1 192 800	G	482 760	710 040	0	0	0	0	0	90%

www.smdmca.fr

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval SMDMCA

134 avenue Charles de Verninac 46110 VAYRAC

Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05.65.32.27.38

23703	CPT Bave Mamoul Cère- Etude diagnostic paysage bocager	33 600	G	18 950	5 104	3 713	5 833	0	0	0	70%
23706	CPT Bave Mamoul Cère- Animation du PAEC 46	10 044	G	5 022	5 022	0	0	0	0	0	50%
23707	CPT Bave Mamoul Cère- Animation du PAEC 15	2 400	G	0	0	0	2 400	0	0	0	50%
23709	CPT Bave Mamoul Cère- Diagnostic agricole	120 000	G	60 000	19 200	4 800	36 000	0	0	0	70%
23710	CPT Bave Mamoul Cère- Réseau de mesures qualité	40 380	G	34 800	5 580	0	0	0	0	0	50%
23712	CPT Bave Mamoul Cère- Formation entretien Haies/ripisylve	3 600	G	2 030	547	398	625	0	0	0	50%
23715	CPT Bave Mamoul Cère- Sensibilisation/ formation propriétaires et exploitants forestiers sur secteurs ciblés	3 600	G	2 030	547	398	625	0	0	0	50%
23717	CPT Bave Mamoul Cère- Restauration du bocage/Plantation en agroforesterie – Animation/Travaux	51 000	G	28 764	7 747	5 636	8 853	0	0	0	70% à 80%
AXE DORDOGNE - BV MARONNE AVAL - PETITS AFFLUENTS (DMAA)											
23100	PPG DMAA -Frais enquête publique	7 200	G	5 328	0	1 800	0	0	0	72	50%
24718	Suivi foyers de renouée du Japon – Expérimentation Bras Tauriac	2 400	G	2 400	0	0	0	0	0	0	50%
40109	Cale d'accès de Souillac - Restauration	60 000	G	60 000	0	0	0	0	0	0	20%
40110	Restauration Cale d'accès de Lanzac et de l'épi de Lanzac	60 000	G	60 000	0	0	0	0	0	0	20%
40111	Etude reconfiguration Bras de Tauriac	30 000	G	30 000	0	0	0	0	0	0	0%
2310602	Life Rivière Dordogne - travaux Bras mort de Cabrette	270 000	G	270 000	0	0	0	0	0	0	80%
2310603	Life Rivière Dordogne - travaux Bras Roc del Nau	256 718	G	256 718	0	0	0	0	0	0	80%
2310605	Life Rivière Dordogne - travaux Sous Castels	2 400	G	2 400	0	0	0	0	0	0	80%
2310606	Life Rivière Dordogne - travaux Blanzaguet	1 200	G	1 200	0	0	0	0	0	0	80%
2310607	Life Rivière Dordogne - travaux gravière Reingues	60 000	G	60 000	0	0	0	0	0	0	80%
23109	Etude hydromorphologique Maronne Phase 1	18 000	G	0	0	18 000	0	0	0	0	90%
201836101	Aménagement du bras de Carennac – Etudes - MOE- Travaux	2 538 000	G	2 538 000	0	0	0	0	0	0	MOE Travaux 7%
36102	Aménagement du bras de Carennac Etude faisabilité réinjection sédimentaire	18 000	G	18 000	0	0	0	0	0	0	65%
BV BAVE											
202133201	Travaux de reconnexion du Tabels	6 000	G	6 000	0	0	0	0	0	0	50%
33205	AAP – CPT – Sensibilisation des établissements scolaires	24 688	G	24 688	0	0	0	0	0	0	65%
33206	Etude et travaux de protection de l'écrevisse à pattes blanches	29 424	G	17 654	11 770	0	0	0	0	0	80%
34207	Restauration corridor rivulaire – Animation/Recensement besoins	16 800	G	6 000	10 800	0	0	0	0	0	80%
33208	Etude confluence Bave Dordogne	18 000	G	18 000	0	0	0	0	0	0	50%
BV CERE AVAL											
23300	PPG CERE AVAL -Frais enquête publique	7 200	G	3 485	0	1 447	2 268	0	0	0	50%

www.smdmca.fr

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval SMDMCA

134 avenue Charles de Verninac 46110 VAYRAC

Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05.65.32.27.38

202122701	Restauration continuité écologique Batitan Maitrise œuvre / Travaux	210 872	G	0	0	0	210 872	0	0	0	100%
23304	Pêches d'inventaire	9 600	G	9 600	0	0	0	0	0	0	50%
	BV TOURMENTE SOURDOIRE PALSOU (TSP)										
23400	PPG TSP -Frais enquête publique	2 628	G	2 628	0	0	0	0	0	0	50%
	BV MAMOUL										
23504	Diagnostic hydromorphologique du Mamoul	18 354	G	18 354	0	0	0	0	0	0	70%
	BV BORREZE										
23600	PPG BORREZE -Frais enquête publique	7 200	G	4 434	0	0	0	0	0	2 766	64%
	BV TOURNEFEUILLE										
23802	Etude hydrogéologique BV Tournefeuille	88 433	G	88 433	0	0	0	0	0	0	50%
	BV OUYSSÉ-ALZOU - CAUSSE DE GRAMAT										
20901	Suivi des actions sur 10 ans	4 500	G	750	3 750	0	0	0	0	0	50%
23903	Restauration hydromorphologique de cours d'eau - Rudelle	180 000	G	0	180 000	0	0	0	0	0	80%
23905	Restauration du corridor rivulaire Ouyssé Alzou	37 020	G	26 520	10 500	0	0	0	0	0	50%
23907	Restauration hydromorphologique de cours d'eau - Gramat	63 600	G	63 600	0	0	0	0	0	0	65%
23908	Restauration hydromorphologique de cours d'eau - Rueyres	7 380	G	0	7 380	0	0	0	0	0	50%
23909	Restauration hydromorphologique de cours d'eau – Lacapelle Marival	24 720	G	0	24 720	0	0	0	0	0	65%
	BV SOUVIGNE										
23000	PPG SOUVIGNE -Frais enquête publique	7 200	G	0	0	4 608	0	2 592	0	0	50%
202122701	Maitrise œuvre/Travaux restauration continuité écologique – Veysses	116 859	G	0	0	116 859	0	0	0	0	100%
202122701	Etude groupée de restauration de la continuité écologique – Seuil de Borie	6 000	G	0	0	6 000	0	0	0	0	93%
202122701	Maitrise œuvre/Travaux restauration continuité écologique - Moulin bas	337 860	G	0	0	337 860	0	0	0	0	100%
202122701	Maitrise œuvre/Travaux restauration continuité écologique – Amont Pics	3 135	G	0	0	3 135	0	0	0	0	100%
202122701	Maitrise œuvre/Travaux restauration continuité écologique – Aval Lagunes	20 631	G	0	0	20 631	0	0	0	0	100%
202122701	Maitrise œuvre/Travaux restauration continuité écologique - Pont la Serre	20 631	G	0	0	20 631	0	0	0	0	100%
202122701	Maitrise œuvre/Travaux restauration continuité écologique - Pont cimetière	20 631	G	0	0	20 631	0	0	0	0	100%
2021241002	Etude/Travaux ruisseau Chadiot - ARGENTAT	228 000	G	0	0	228 000	0	0	0	0	Etude 50% Travaux 80%

2021241001	Inventaires Habitats - Faune-Flore	5 000	G	0	0	5 000	0	0	0	0	50%
	DIVERS										
123	Sécurisation parcours Canoë Kayak Dordogne Lotoise	24 000	HG	24 000	0	0	0	0	0	0	0%
40103	Entretien et suivi ouvrages hors ouvrages PAPI	6 000	G	6 000	0	0	0	0	0	0	0%
705	Assistance hydraulique	18 000	G	18 000	0	0	0	0	0	0	0%
706	Travaux de topographie	18 000	G	18 000	0	0	0	0	0	0	0%
707	Gestion des embâcles – Travaux d'urgence	30 000	G	24 000	0	2 400	0	1 800	0	1 800	0%
710	Assistance naturaliste	6 000	G	6 000	0	0	0	0	0	0	0%
717	Opération Ruban Bleu – Animations scolaires	77 290	G	23 143	15 132	11 580	11 135	4 275	4 275	7 750	69 %
718	Opération Ruban Bleu – Événementiel	5 250	G	3 532	536	718	227	100	25	112	69 %

Actions mutualisées 2026 (dépenses nouvelles)

20184001	Acquisition matériel	22 800	G	15 342	2 328	3 119	985	433	107	486	0%
		1 200	HG	807	122	164	52	23	6	26	
712	Communication – plaquette / graphisme / photo / vidéos	15 000	G	10 094	1 531	2 052	648	285	71	319	50%
716	AAP Educ'Eau – Création de contenus et réalisations des supports	22 800	G	15 367	2 332	3 125	987	434	108	447	80%

QUELQUES PROJETS POUR 2026 :

Zone humide de LEYME – CHEMINEMENT ET PANNEAUX PEDAGOGIQUES

Mise en place d'un parcours de 110 mètres en platelage bois (adapté PMR) et de 4 panneaux d'interprétation.

Mise en place fin février-début mars 2026.



Exemple de cheminement prévu

Restauration de zones humides

Zone humide de Mourèze (BV Mamoul – Teyssieu)

- Remise en fond de thalweg des écoulements
- Mise en place d'ouvrages « castor mimétiques »
- Réduction du drainage



Zone humide du Pic (BV Tourmente – Martel)

- Suppression d'un fossé de drainage à l'aide d'ouvrages « castor mimétiques »
- Mise en place d'équipements agro-pastoraux



www.smdmca.fr

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval SMDMCA
134 avenue Charles de Verninac 46110 VAYRAC
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05.65.32.27.38

Poursuite de l'appel à Projet - Accompagnement pour la mise en défens de cours d'eau et la création de points d'abreuvement sur des communes de Cauvaldor et Grand Figeac - Bassin versant Bave / Mamoul / Ouyse Alzou.

Exemple d'une zone piétinée à mettre en défens en 2026



Exemple de passerelle bois proposée (travaux BV Ouyse-Alzou en 2025)

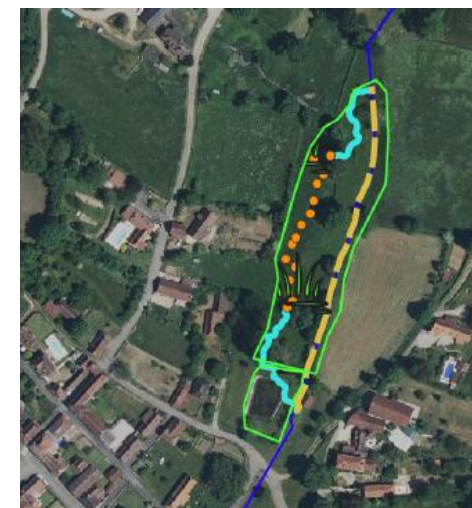


Travaux de restauration hydromorphologique

Poursuite des études d'effacement de deux plans d'eau et d'un ouvrage sur la commune d'AYNAC



Restauration ruisseau sur la Commune de RUDELLE (poursuite de la phase 2 et lancement de la phase 3)



LIFE DORDOGNE

1) Poursuite des travaux de restauration de la gravière de Reingues

Les travaux ont débuté en septembre 2025 et ont été suspendus en novembre suite à la montée des débits et à la découverte d'amiante en quantité importante.

Les travaux reprendront en 2026 à la suite d'un plan de gestion des sols pollués et d'une adaptation du projet.



2) Restauration des bras-morts de Cabrette (Carennac) et Roc Del Nau (Creysse)

Objectifs des travaux :

- Réhabiliter une zone humide dégradée en recréant de milieu aquatique support d'émergence d'herbiers d'eau stagnante ;
- Créer des surfaces exondées colonisables par les habitats de grèves ;
- Créer des zones de transition milieux terrestres aquatiques ;
- Supprimer les espèces exotiques envahissantes et reboiser

Les travaux forestiers et de terrassement auront lieu au cours de l'été 2026.

Poursuite des travaux de création du bassin de surinondation sur le ruisseau du Fontvieille (Saint-Laurent-les Tours- Lot)

Les travaux ont débuté en septembre 2025. A ce stade, le projet est bien avancé, il sera terminé au printemps 2026, lorsque les conditions météorologiques permettront la reprise du chantier, notamment la finalisation de la digue, le déversoir et les enrochements bétonnés, ainsi que l'installation de la station de collecte des données de la sonde radar.



Restauration de la continuité écologique sur le bassin versant de la Souvigne

Des travaux sont prévus sur l'ensemble des ouvrages intégrés à l'AAP financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour Garonne et le fond Open Rivers. Les différents sites se situent sur la Souvigne (19) et le ruisseau de Branugues (15).

Lancement des travaux de restauration du seuil de Carennac (Communes de TAURIAC - CARENNAC – Lot).

Suite à l'obtention de l'autorisation d'EPIDOR pour la réalisation des travaux sur le Domaine Public Fluvial, le dossier d'autorisation environnementale sera lancé au cours du 1^{er} semestre, pour un démarrage des travaux forestiers sur l'hiver 2026/2027. Les travaux sur le seuil, la passe à poissons et la passe à canoë auront lieu à l'étiage 2027, jusqu'au début de l'automne.

Poursuite des actions du Contrat de Progrès Territorial Bave – Mamoul - Cère Aval

Dans le cadre du CPT et en ce qui concerne les actions sous maîtrise d'ouvrage du SMDMCA (volet réduction des pressions agricoles et sylvicoles) :

- Le suivi renforcé de la pollution par les phytosanitaires des masses d'eau en pression sera poursuivi pour sa deuxième année en 2026,
- L'étude de l'aléa érosion/ruissellement sera finalisée et ses résultats seront présentés en 2026,
- Les diagnostics agricole et bocager lancés fin 2025 vont se poursuivre (phases d'analyses des données existantes et prospections de terrain), le diagnostic forestier sera réalisé en régie par le SMDMCA,
- Des actions d'animation (sensibilisation, formation, démonstration) seront déployées sur le territoire, avec pour thématiques l'entretien des haies et des ripisylves, la restauration de prairies naturelles et la restauration du bocage,
- Les PAECs 15 et 46 pour la campagne 2025 ont permis de contractualiser 592 ha pour un montant de 703 900 € sur 5 ans pour le Lot et 133 ha pour un montant de 157 207 € Pour le Cantal. Les agriculteurs concernés bénéficieront du versement annuel correspondant à leur première année d'engagement durant l'année 2026,
- L'animation des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sera poursuivie.

Poursuite des actions de l'AAP GEMAPI avec le CEREMA et l'INRAE, sur le bassin versant de la Bave et le bassin de vie de Saint-Céré

Le partenariat avec le CEREMA et l'INRAE prendra fin au 1^{er} semestre 2026.

La stratégie d'aménagement du bassin versant de la Bave sera présentée au comité de pilotage à l'issue de ce partenariat.





Poursuite des actions de sensibilisation de l'opération « Ruban bleu, agir pour nos rivières »

Guide riverain : Après le lancement de la diffusion numérique fin 2025, le 1^{er} trimestre 2026 sera consacré à l'édition papier des guides et à leur distribution auprès des mairies et des EPCI membres du syndicat.

Animations scolaires : Poursuite des animations scolaires sur l'année 2026.

Etat d'avancement des Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) des cours d'eau

Les perspectives pour les années à venir figureront en grande partie dans les **PPG** en cours et dont l'état d'avancement est indiqué ci-dessous. Cette programmation d'actions sur 10 ans permet de faire émerger des travaux de renaturation ambitieux grâce à un phasage possible sur plusieurs années, et permet d'avoir une visibilité budgétaire à long terme :

- ⇒ **BV Tournefeuille** : PPG 2022-2027 en cours
- ⇒ **BV Mamoul** : PPG 2022-2031 en cours
- ⇒ **BV Ouyse-Alzou** : PPG 2023-2032 en cours
- ⇒ **BV Bave** : PPG 2025-2034 en cours
- ⇒ **BV Cère** : Objectif : terminer le terrain pour une concertation en COTECH PPG en 2026.
- ⇒ **BV Dordogne moyenne et petits affluents/Maronne aval** : Objectif : finir le terrain et la concertation en 2026.
- ⇒ **BV Souvigne** : mise à jour des dossiers suite aux retours des partenaires techniques. Objectif : obtenir un arrêté de DIG en 2026.
- ⇒ **BV Borrèze** : finir le terrain et réaliser les phases de concertation en 2026.
- ⇒ **BV TSP** : pilotage par l'EPCI Midi-Corrèzien. Lancement des phases de concertation en 2026.

www.smdmca.fr

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval SMDMCA
134 avenue Charles de Verninac 46110 VAYRAC
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05.65.32.27.38

C-2/ Budget annexe - : Aménagement Marais de Bonnefont (*en cours de construction*)

C-2-a / Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent à la participation de la Communauté de Communes CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE (CC CAUVALDOR) et aux diverses subventions (Région Occitanie et AEAG), ainsi que des encaissements lors d'animations organisées sur le Marais (régie).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel et des mises à disposition d'agents techniques par CC CAUVALDOR, l'entretien et la consommation des biens mobiliers et immobiliers, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité à financer ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

C-2-b / Section d'investissement

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, des travaux, des suivis mycologiques.
- en recettes : les subventions (Région Occitanie et AEAG), le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) perçus en lien avec les projets d'investissement retenus.

A ce jour, aucun emprunt n'a été réalisé.